## 3-2- Financement de l'assurance maladie

Les recettes de la CNAM restent composées essentiellement des cotisations salariales et patronales destinées au financement du Régime d'Assurance Maladie Obligatoire de Mauritanie (RAMOM).

Rubriques	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018/2019
Recettes	859 715 748,55	869 448 121,75	1 036 892 662,70	1 010 421 636,88	1 274 155 983,76	26,10%
Produits financiers et exceptionnels	21 384 436,01	31 622 975,55	27 486 110,65	32 525 955,19	41 611 184,16	27,93%

## 3-3- Recouvrement

Le recouvrement des cotisations et le remboursement des prestations sanitaires constituent les deux piliers du cœur de métier de la CNAM. En effet, le financement du régime, reposant sur les cotisations salariales et patronales, nécessite un recouvrement efficace. C'est pour cette raison d'ailleurs que les moyens de recouvrement et du suivi des créances ont été considérablement renforcés en 2019. Aujourd'hui, le taux de recouvrement global se situe autour de 105%, toutes les créances ont été identifiées et la majorité de celles non recouvrées a été reconnue par les employeurs concernés.

	2019	
Taux de recouvrement	~ 105%	
No. and Associated States and Associated Sta		